



HAL
open science

DÉCOUVERTE D'UNE COURTINE DE L'ENCEINTE MÉDIÉVALE DE FRÉJUS, PLACE PAUL-ALBERT FÉVRIER

Hélène Garcia

► **To cite this version:**

Hélène Garcia. DÉCOUVERTE D'UNE COURTINE DE L'ENCEINTE MÉDIÉVALE DE FRÉJUS, PLACE PAUL-ALBERT FÉVRIER. Les enceintes médiévales et modernes en Provence, Ville de Fréjus; Société d'histoire de Fréjus et sa région, Sep 2016, Fréjus (France), France. hal-04394010

HAL Id: hal-04394010

<https://hal.science/hal-04394010>

Submitted on 15 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DÉCOUVERTE D'UNE COURTINE DE L'ENCEINTE MÉDIÉVALE DE FRÉJUS, PLACE PAUL-ALBERT FÉVRIER

La ville de Fréjus a bénéficié de trois enceintes urbaines durant les époques romaine, médiévale et moderne. Chacune d'entre elles couvre des superficies très inégales passant de 47 hectares au I^{er} siècle après J.-C. à 5 hectares au XIV^e siècle et 13 hectares au XVI^e siècle¹. En raison de ce rétrécissement urbain, les tracés de l'enceinte romaine et de l'enceinte moderne sont encore partiellement visibles. De nombreuses représentations graphiques à partir du XVI^e siècle nous permettent d'en définir les contours et le nombre de tours².

Concernant l'enceinte médiévale, sa lente imbrication dans le tissu urbain à partir du XIV^e siècle limite notre connaissance tant sur son architecture que sur sa datation. Durant l'époque moderne, un plan évoque son état à la fin du XVI^e siècle. Son auteur est un ingénieur italien, Ascanio Vitozzi, envoyé par le Duc de Savoie Charles-Emmanuel 1^{er}, probablement en prévision de son invasion de la Provence à la fin du XVI^e siècle (fig. 1). En 1633, un extrait de la carte des côtes de Provence concernant Fréjus effectuée par Jacques Marez témoigne déjà de l'imbrication de l'enceinte médiévale dans les îlots d'habitations modernes notamment au niveau des rues actuelles de Jean-Jaurès et Grisolle. Ensuite il faut attendre le XIX^e siècle pour qu'un nouveau plan de l'enceinte médiévale soit effectué. En 1825, un plan anonyme tente une restitution de cette enceinte. Deux tours carrées sont alors représentées sur la courtine orientale, place Paul Vernet actuelle, deux tours sur la courtine septentrionale longeant la rue Jean-Jaurès dont une de forme semi-circulaire, une tour carrée au sud de l'actuelle place de la Liberté et une tour circulaire rue Grisolle. En 1881, un plan dressé par M. A. Méro sur les indications de M. Aubenas, maire de Fréjus de 1884 à 1888, pointe une tour supplémentaire au début de la rue Jean-Jaurès sans précision sur sa forme³. Cette dernière

1. Ces trois enceintes ont bénéficié d'un classement au titre des Monuments Historiques par un arrêté du 12 juillet 1886.

2. Une compilation de ces représentations graphiques est consultable dans Lucien RIVET (Dir.), *Atlas topographique des villes de gaule narbonnaise, Fréjus*, 2000, p. 14 à 33.

3. Joseph-Adolphe AUBENAS, *Histoire de Fréjus, Forum Iulii, ses antiquités, son port*, Fréjus, 1881, p. 788 à 793 et planche 1.



Fig. 1 - Ascanio Vitozzi, fin du XVI^e siècle. *Plan des murs et ruines de Frejus* (40x50 cm ; archives d'Etat de Turin).

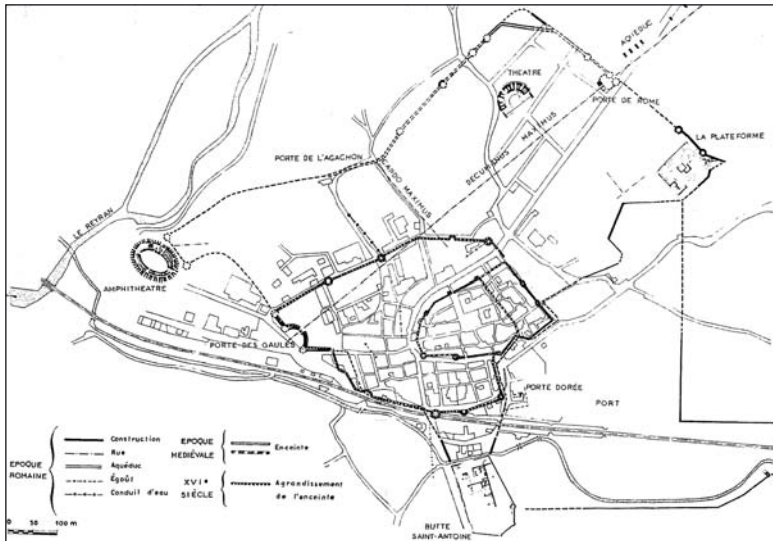


Fig. 2 - Plan général de *Forum Iulii* (Fréjus), Paul Albert Fevrier, 1963. Extrait de *Fréjus (Forum Iulii) et la basse vallée de l'Argens*, Itinéraires Ligures 13, institut International d'Études Ligures, Coni, 1963.

sera identifiée et reportée sur le plan général de *Forum Iulii* en 1963 par P.-A. Février⁴. Ce plan compile pour la première fois depuis 1881, l'ensemble des connaissances sur l'urbanisme de Fréjus depuis l'Antiquité. Deux états sont supposés pour l'enceinte médiévale avec une extension vers l'est dans un second temps, englobant le quartier du Bourguet⁵. Six tours carrées sont représentées et deux circulaires (fig. 2).

En 2007, l'étude de cette enceinte est relancée au sein du service Archéologie et Patrimoine. Un retour sur les archives associé à une prospection inventaire dans les caves du centre ville médiéval⁶ permet de compléter le plan de cette enceinte par l'ajout de deux tours. Toutefois, aucune donnée sur les courtines de cette enceinte n'avait été recueillie avant 2015.

Avant la découverte faite place Paul-Albert Février, le tracé de l'enceinte médiévale était donc relativement bien connu, d'une part, par la documentation ancienne et d'autre part, par les traces fossiles perceptibles dans l'urbanisme actuel. Ainsi les rues Jean-Jaurès et Grisolle soulignent la courbe de l'enceinte sur sa partie occidentale, la rue du Portalet, la rue Aristide-Briand et la place Paul-Vernet, son tracé rectiligne sur sa partie orientale (fig. 3). Quatre portes permettaient l'accès à la ville reprenant les quatre points cardinaux : la porte du Masel pour le sud, la porte Raynaude pour l'est, la porte du Conseil au nord et le grand portail à l'ouest. Chaque porte était protégée par une tour de flanquement à l'exception du grand portail encadré par deux tours carrées. On suppose l'existence d'une poterne dès le XIII^e siècle⁷ dans la chicane formée par la reprise du tracé de l'enceinte romaine au sud, appelée le Portalet à partir du XVI^e siècle⁸.

Concernant les tours de cette enceinte, deux de forme carrée sont encore conservées au nord de l'enceinte, jouxtant l'actuelle rue Jean-Jaurès. La première, située dans la parcelle BE331 du cadastre actuel, est visible depuis la place Paul-Albert Février et présente une élévation totale de 15 m. A son sommet, un crénelage, pourvu de 5 merlons épais de 0,50 m et haut de 0,90 m,

4. Paul-Albert FÉVRIER, *Fréjus (Forum Iulii) et la basse vallée de l'Argens*, Institut International d'Études Ligures, Cuneo, 1963.

5. Cette hypothèse sera confortée par la découverte en 1982 d'un fossé de direction nord-sud comblé par une succession de remblais antérieurs au XIII^e siècle. Cf. Michel FIXOT (Dir.), *Le groupe épiscopal de Fréjus*, 2012, « La fouille du jardin de l'ancien hôpital : le fossé de la rue de Richery », p.531-540.

6. Cette prospection inventaire s'est déroulée en deux phases. La première en 2007 s'est focalisée sur l'emprise de la ville médiévale tandis que la seconde s'est étendue aux faubourgs modernes de la ville (Hélène GARCIA, *Fréjus, Les caves du centre-ville*, BSR-PACA, Aix-en-Provence, 2007 et 2009). L'ensemble des données recueillies a été intégré à la base de données pour l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine de Fréjus (A.V.A.P.). Cette prospection continue au gré des autorisations des propriétaires et bénéficie d'une mise à jour régulière.

7. Mention d'une poterne du Masel dans l'article n° 51 de la transaction de 1271 (Archives de l'évêché de Toulon, non coté. Copie du XVIII^e siècle du Livre Peloux).

8. Louis ROBION, *Fréjus, V^e-XX^e siècle, déclin et renaissances*, Nice, 1987, p. 29.

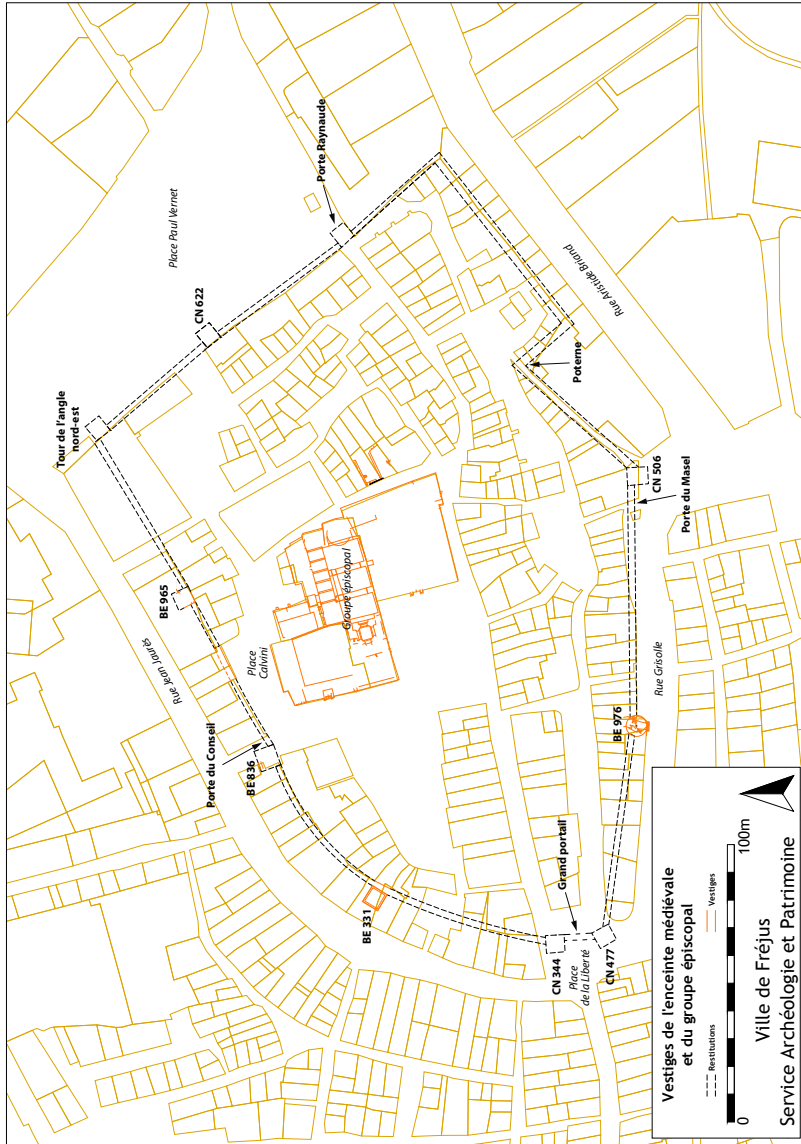


Fig. 3 - Relevé topographique des vestiges et tracé supposé de l'enceinte médiévale sur le cadastre actuel (Christophe La Rocca et Hélène Garcia, Service Archéologie et Patrimoine de la ville de Fréjus).



Fig. 4 - Vue de la tour ouverte à la gorge, parcelle BE331 (Cl. Hélène Garcia).

a été conservé pour une hauteur totale de 1,80 m⁹. Trois meurtrières ont été observées dans leur maçonnerie, une à l'est, une au nord et une à l'ouest présentant pour chacune d'entre elles une ébrasure intérieure. Côté nord, les deux créneaux formés présentent une largeur d'1,10 m et d'1,20 m pour les créneaux est et ouest pour une hauteur d'environ 0,90 m. La partie sud du sommet de la tour n'a pas été conservée. Les parements extérieurs de la tour côtés est, nord et ouest sont dissimulés par la toiture de l'immeuble. En revanche, sa façade sud est visible depuis la place Paul-Albert Février. Elle présente une maçonnerie en grand appareil de grès avec des chaînages d'angle soigneusement assisés. Cette tour conserve une ouverture à la gorge en arc brisé, actuellement bouchée (fig. 4). Au-dessus, une perturbation révèle une maçonnerie de blocage. Ses dimensions extérieures sont de 6,20 m sur 6,80 m et ses dimensions intérieures au dernier étage de 5,20 m sur 5,60 m. L'épaisseur des murs varie entre 1,70 m au rez-de-chaussée à 1 m au dernier étage et 0,50 m au niveau du parapet. Concernant son architecture intérieure¹⁰, deux voûtes en berceau plein cintre orientées nord-sud ont été observées à environ 8 m et à 13 m de haut. Entre les deux, à environ 11 m, une voûte d'arêtes sur impostes en pierre s'apparente à un aménagement postérieur probablement lié à la construction d'un îlot d'habitation autour de cette tour. En effet, l'implantation de cette voûte au milieu de l'ouverture à la gorge de la tour n'a pu se faire qu'après le comblement de celle-ci. Par ailleurs, l'absence de trémie pour accéder à l'étage supérieur de la tour indique la création d'un autre accès par l'extérieur.

9. Ces mesures ont pu être prises lors d'une visite de l'appartement situé au dernier étage de la tour. L'observation de la maçonnerie a été limitée par la présence d'un enduit récent.

10. L'ensemble des étages de cette tour a pu être visité et les mesures prises ont été complétées par le plan de la copropriété fait par un géomètre.

La deuxième tour est visible à l'intérieur de la parcelle BE965 depuis une cour privée (fig. 5). Moins bien conservée que celle située place Paul-Albert Février, cette tour n'a pas conservé son crénelage qui a été détruit par l'implantation d'une toiture à environ 10 m de hauteur. Ses dimensions extérieures totales n'ont pas pu être relevées en raison de son imbrication dans un immeuble. Sa face sud a conservé une partie de sa maçonnerie apparente et garde elle aussi le souvenir d'une ouverture à la gorge en arc brisé. En sous-sol, une partie du parement nord a pu être observé et présente un grand appareil de grès soigneusement assisé, posé sur le rocher préalablement taillé¹¹. Ses dimensions intérieures ont pu être prises au 2^e étage actuel soit 4 m de large pour 5,20 m de long et semblent proches de celles de la tour place Paul-Albert Février. Aucune voûte conservée n'a été observée dans cette tour¹².

Contiguë à cette tour, place Calvin, une portion de courtine au parement très remanié complète cet ensemble. De direction est-ouest, cette courtine est conservée sur une longueur de 13,40 m et une épaisseur d'environ 1,60 m¹³. Son élévation a été arasée à environ quatre mètres de hauteur et sert de limite sud à la parcelle 965 ainsi qu'à la tour située au nu de cette courtine.

Toujours sur le tracé nord de l'enceinte, une portion de la tour du Conseil a été découverte dans la cave de la parcelle BE836¹⁴. Conformément aux deux autres, elle a présenté un parement en grand appareil de grès qui correspond à l'élévation nord de la tour. Elle fut arasée au niveau de la rue à une date inconnue mais antérieure au XIX^e siècle puisque celle-ci n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien. En revanche, ce dernier référence en 1826 deux « tours » dans sa matrice : la parcelle 622 qui se situe au milieu de la courtine jouxtant la place Paul Vernet et la parcelle 506 qui flanque l'entrée sud de la ville. Cette tour dite de « castelli »¹⁵ a servi de prison jusqu'à sa destruction en 1827¹⁶ tandis que l'autre tour a vraisemblablement été détruite lors de la construction de l'hôpital Saint Jacques en 1825¹⁷. L'étude des archives communales de Fréjus a, par ailleurs, permis de situer une autre tour protégeant l'angle nord-est de l'enceinte médiévale. Dessiné sur le plan d'Ascanio Vitozzi, cette dernière aurait été détruite peu de temps après puisqu'il est fait mention dans l'estimation des murailles de la ville datée de 1584 de la destruction d'une vieille tour située à 15 m de la porte Saint-Joseph¹⁸.

11. Observations faites lors de la prospection-inventaire des caves du centre-ville en 2009 (Hélène GARCIA, *Inventaire des caves du centre-ville*, rapport annexé au dossier de l'AVAP de la ville de Fréjus, 2015, p. 48).

12. A l'exception peut-être du rez-de-chaussée qui n'a pas pu être visité.

13. Mesures prises au niveau d'une porte percée dans la courtine, parcelle BE315.

14. Observations faites lors de la prospection-inventaire des caves du centre-ville en 2007 (Hélène GARCIA, *Prospection inventaire des caves du centre-ville de Fréjus*, rapport final d'opération, 2007, p. 21 à 22).

15. Ou dite « du Masel ».

16. AC Fréjus, fonds postérieur à 1790, cote M.2.

17. Joseph-Adolphe AUBENAS, *Histoire de Fréjus...*, op. cit., p. 789.

18. AC Fréjus, fonds antérieur à 1790, cote EE12.

Reste à évoquer les deux tours du grand portail représentées à l'entrée ouest de la ville par Ascanio Vitozzi et Jacques Maretz. Aujourd'hui disparues, elles ont été détruites progressivement dans la seconde moitié du XIX^e siècle pour faciliter le passage dans la vieille ville. L'étude des archives a permis de préciser l'implantation de ces deux tours au niveau des parcelles 344 et 477 du cadastre napoléonien formant ainsi la seule porte à double flanquement de l'enceinte médiévale. De forme carrée, elles présentent pour chacune d'entre elles une largeur approximative de 5 m de côté d'après les plans effectués pour l'aménagement de la place de la Liberté¹⁹. Une mention de « coin » servant d'appui à une maison²⁰ ainsi qu'un plan effectué pour « la nouvelle halle de la place » en 1891 confirment cette configuration²¹. Récemment un diagnostic sur la place de la Liberté pour l'installation de conteneurs enterrés a permis de relever un des angles de cette tour ainsi qu'un épais remblai de construction daté du XIV^e siècle²².

Enfin, la tour de la rue Grisolle, parcelle BE976, est un des vestiges les mieux conservés de l'enceinte médiévale (fig.6). C'est l'unique tour de la courtine sud de l'enceinte, située à environ 70 m du grand portail et à 90 m de la porte du Masel. Cette tour, visible depuis la rue, a conservé sa hauteur initiale de 15 m et présente un diamètre de 7,30 m²³. Pourvue d'un appareil de moellons de grès brun réglé, elle garde le souvenir d'un crénelage sur son sommet formant trois merlons d'environ 1,20 m de large et 0,45 m d'épaisseur avec une ébrasure extérieure. Les créneaux ainsi formés font 1 m de large pour 0,80 m de haut. Deux meurtrières visibles aux 2^e et 4^e étages permettent des tirs rasant sur la courtine orientale. La base de sa maçonnerie fait 1,50 m d'épaisseur. Son architecture différente des autres tours permet d'évoquer une datation plus tardive qui pourrait coïncider avec plusieurs mentions dans les archives de la construction d'une nouvelle tour en 1427²⁴. Néanmoins, l'idée d'une construction *ex nihilo* pose problème. On imagine mal une courtine longue de 160 m sans tour de flanquement, celle-ci ne bénéficiant pas de protection naturelle comme l'angle sud-est de l'enceinte assis sur abrupt rocheux²⁵. Pour comparaison, l'espacement des tours sur le tracé nord de l'enceinte médiévale présente une certaine régularité avec une tour

19. La destruction du grand portail s'échelonna entre 1851 et 1872 (AC Fréjus, délibération communale après 1790). A noter la délibération du 26 juillet 1852 où il est fait mention de la destruction d'un piédroit de la porte de 3 m² construit en pierre de taille.

20. AC Fréjus, fonds postérieur à 1790, série D, délibération communale du 8 septembre 1887.

21. Marcel FOUCOU, « Encyclopédie de la vie fréjusienne », publication en ligne sur le site de la médiathèque de Fréjus, p. 77 à 117.

22. Opération de diagnostic archéologique « Les conteneurs enterrés », place de la liberté, septembre 2017, RFO en cours.

23. Cette tour n'a pas fait l'objet d'une étude archéologique en raison de sa condamnation partielle. Seul son rez-de-chaussée a pu être visité. Les dimensions mentionnées dans le texte sont issues du plan de la copropriété établie par un géomètre.

24. AC Fréjus, fonds antérieur à 1790, BB1 f°26 et 29.

25. Un diagnostic archéologique récent (2018) a permis de constater une absence de fossé dans la rue Grisolle.



Fig. 5 - Vue de la tour ouverte à la gorge, parcelle BE965 (Cl. Hélène Garcia).



Fig. 6 - Vue de la tour circulaire, parcelle BE976 (Cl. Hélène Garcia).



Fig. 7 - Vue générale des vestiges du 1^{er} étage de la grange (Cl. Hélène Garcia).



Fig. 8 - Détails du chemin de ronde bouché côté est (Cl. Hélène Garcia).

tous les 60 m environ et pour le côté est, tous les 50 m. L'étude de cette tour²⁶ permettra peut-être de confirmer l'hypothèse de sa reconstruction à la fin du xv^e siècle.

Voici donc résumé en quelques lignes, l'état de nos connaissances sur ce monument. Longtemps comparées à la tour abside de la cathédrale construite lors des grands travaux de fortification du groupe épiscopal au xiii^e siècle, les tours carrées de cette enceinte révèlent toutefois quelques différences. Au niveau des dimensions tout d'abord, la tour abside est beaucoup plus massive avec ses 10 m de large et ses 8,50 m de profondeur et au niveau défensif, les tours de l'enceinte ne possèdent pas de mâchicoulis mais un simple crénelage pourvu de meurtrières. La proximité de leur mise en œuvre en revanche ne fait aucun doute. L'appareillage en grand appareil de grès rouge et brun avec l'emploi occasionnel de pierre à bossage rustique est identique. Ce savoir-faire révèle probablement une continuité dans l'approvisionnement voire dans les équipes, néanmoins une co-activité de ces chantiers paraît peu probable en terme de moyens humains, matériels et financiers. Quoi qu'il en soit, la construction de cette enceinte semble avoir largement débordé sur le xiv^e siècle comme l'atteste un acte daté du 10 septembre 1387 par lequel la reine Marie accorda divers privilèges à la communauté de Fréjus car celle-ci venait de subir de grosses dépenses, en particulier des dépenses de fortifications²⁷.

C'est à la suite de travaux constatés au pied de la tour carrée de la place Paul-Albert Février qu'une visite a été organisée par le service Archéologie et Patrimoine au début du mois de septembre 2015. Les travaux concernaient le premier étage d'une ancienne grange munie d'une baie fénière en façade et d'une toiture à un pan²⁸. Dans ce local, a été découvert, au nord, un mur en moyen appareil de grès sur 5,50 m de large et 4 m de haut (fig.7). Au-dessus de ce mur, en retrait d'1 m, apparaissait le parement ouest de la tour et le comblement de son ouverture à la gorge. Les murs est, ouest et sud de la grange étaient quant à eux, constitués d'une maçonnerie de blocage avec des pierres brutes ou sommairement équarries de provenances diverses.

Au sommet du mur en moyen appareil, à l'aplomb de la tour, un chemin de 1 m de large présentait un pendage vers le sud-ouest. Un niveau de mortier avec de grosses inclusions calcaires était conservé par endroits (fig. 8). Côté est, un comblement reprenant la largeur du chemin était souligné par la présence d'un chaînage d'angle. Côté ouest, un coup de sabre révélait un comblement similaire. Ces observations faites, il a été décidé en accord avec le propriétaire, qu'une intervention devait être effectuée avant les travaux

26. La ville de Fréjus, co-proprétaire de cette tour souhaite engager une restauration.

27. Louis ROBION, *Fréjus...*, op. cit., p. 29 (Confirmation par Louis II, 8 novembre 1402, AD BDR, B8, f°240-242).

28. Les travaux projetés étaient la transformation de cette grange en logement.

de réhabilitation. Les délais étant courts, la méthode de la photographie redressée s'est imposée. Ce choix se heurta rapidement aux contraintes techniques que représentait l'importante élévation de la façade nord, haute de 6 m. En l'absence d'échafaudage et pour des raisons de sécurité, le relevé dû se faire en deux étapes : chacune consacrée au nettoyage du parement, à la pose de cibles relevées au tachéomètre puis à la couverture photographique. La seconde étape fut conditionnée par la création d'un plancher à mi-hauteur permettant d'accéder en sécurité à la partie supérieure des vestiges. Une fois le croquis fait sur place et les fiches d'unités stratigraphiques construites remplies, le site fut libéré et le travail d'identification des différents modules effectué au bureau²⁹.

Trois phases ont ainsi pu être identifiées en chronologie relative et parfois recoupées avec les archives en notre possession. Dans un premier temps, un mur en moyen appareil de grès est construit et s'apparente à la courtine de l'enceinte médiévale avec son chemin de ronde situé à environ 7,50 m de hauteur par rapport au sol actuel³⁰. La jonction entre cette courtine et la tour carrée n'a pas pu être observée. Toutefois, le passage du chemin de ronde à l'arrière de la tour et non à travers ses parements est et ouest permet de supposer une construction en deux temps avec d'abord la création de la courtine puis ensuite l'apposition de la tour. Cette période de construction est estimée entre le XIII^e et le XIV^e siècle. Par la suite, la courtine subit des modifications avec l'implantation d'une maison contre son parement interne. Cette maison reprend les limites de la grange actuelle et présente une toiture en lauze à deux pans encore visible en négatif dans la courtine dont le sommet était situé à 1 m en-dessous du chemin de ronde. De part et d'autre de cette première maison, sont construites des maisons à un étage qui prennent soin de préserver la circulation sur le chemin de ronde. Cette phase coïncide probablement avec le XV^e siècle, date à laquelle nous avons une permission de l'évêque de Fréjus de bâtir sur les murailles de la ville³¹. Par ailleurs, on note que ces maisons respectent les ordres de la Cour des comptes qui, en 1555, permet « aux simples particuliers de conserver leurs maisons bâties sur les remparts des villes, pourvu que la crête libre des murailles soit encore assez large pour permettre à deux hommes de passer de front et de s'escrimer à leur aise »³². Dans un troisième temps, une maison vient s'adosser contre le parement extérieur de la courtine et correspond à l'urbanisation au XVI^e siècle de la grande rue Saint-Joseph, actuelle rue Jean-Jaurès. L'ouverture à la gorge est vraisemblablement bouchée durant cette phase qui marque la fin de l'utilisation de l'enceinte comme élément défensif et le début de sa reconversion

29. Suite à cette découverte et en concertation avec le propriétaire, une partie du parement de la courtine est resté visible.

30. L'appareillage observé se composait de blocs de grès brun et rose dont la taille moyenne était de 20 cm x 30 cm. Les joints étaient vifs sur les parements n'ayant pas subi de remaniements. Aucun bloc de remploi n'a été observé.

31. AD Var, Cartulaire de l'évêché de Fréjus, volume 1 (1203-1705), folio 117, 1487

32. AD BDR, B49



Fig.9 - Détails du tableau *Perspective cavalière de Fréjus et ses environs*, huile sur toile, anonyme, fin du XVII^e siècle (Musée d'Histoire locale, Collection de la ville de Fréjus).

en habitat³³. La maison appuyée contre le parement interne de la courtine connaît un rehaussement de sa toiture dont le sommet affleure le chemin de ronde sans le condamner. L'enceinte médiévale est alors complètement imbriquée dans les habitations de l'époque moderne comme l'illustre le tableau anonyme du XVII^e siècle (fig. 9). La construction de l'enceinte moderne dans la deuxième moitié du XVI^e siècle rendra définitivement obsolète l'enceinte médiévale au plus tard en 1588, date à laquelle la ville est enclose même si l'enceinte moderne n'est pas encore finalisée³⁴. Ainsi, le chemin de ronde a été phagocyté progressivement. Les traces fossiles de ce dernier sont encore visibles dans la cour adjacente à la grange côté est³⁵ et a servi d'appui aux maisons de l'îlot.

33. La construction dans le 3^e étage actuel de la tour d'une voûte d'arêtes intermédiaire pourrait fonctionner avec cette phase.

34. L'étude de la carte d'Ascanio Vitozzi révèle qu'à la fin du XVI^e siècle trois tours modernes n'étaient pas encore construites : la tour de la porte Saint Joseph, la tour de la porte Saint Pierre et la tour de la porte d'orée. Celles-ci ont été construites postérieurement aux courtines.

35. Parcelle BE 328.

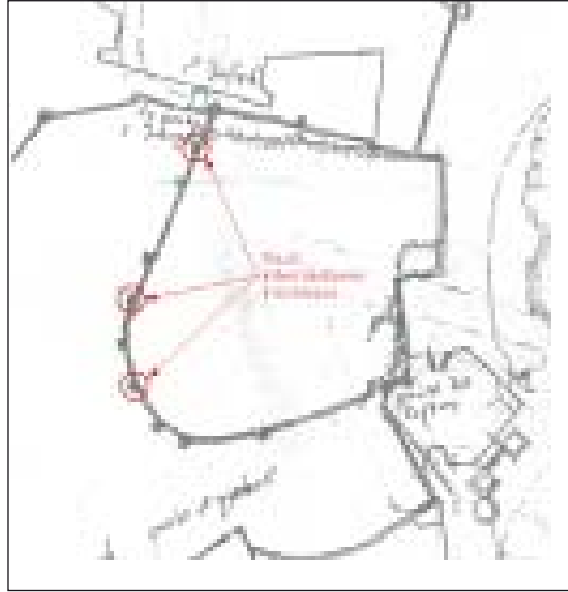


Fig.9 - Détails du tableau *Perspective cavalière de Fréjus et ses environs*, huile sur toile, anonyme, fin du XVII^e siècle (Musée d'Histoire locale, Collection de la ville de Fréjus).

Ainsi, la découverte de cette portion de courtine est intéressante à plusieurs titres. Tout d'abord au niveau architectural, car jusqu'alors nous n'avions pas les proportions entre la hauteur de la courtine et les tours. La mise au jour du chemin de ronde à 7,50 m de hauteur permet une restitution hypothétique de la courtine avec son parapet à environ 9 m par rapport aux tours hautes de 15 m. C'est donc une enceinte aux allures très élancées qui se révèle à nous pour la première fois et qu'illustre bien la peinture anonyme du XVII^e siècle où l'on voit deux tours coiffées d'une toiture à un pan se détacher du reste des maisons. Une comparaison rapide peut être faite avec les tours ouvertes à la gorge de Fayence et de Lorgues pour des exemples géographiquement proches. Néanmoins, l'absence d'étude et de relevé de ces vestiges limite cette dernière. Une étude comparative de ces vestiges sur un secteur comme l'ancien diocèse de Fréjus serait intéressante pour affiner notre connaissance de l'architecture militaire locale.

Par ailleurs, nous savons maintenant que le chemin de ronde passait à l'arrière de la tour, ce qui indique vraisemblablement une construction en deux étapes avec, dans un premier temps, l'édification de la courtine et dans un second, l'édification de la tour. Reste à savoir si cette configuration était commune à toute l'enceinte ou si celle-ci était le fruit d'une contrainte particulière. Enfin, nous n'avons pas trouvé d'indications sur l'implantation du

parapet et son aspect, même si la largeur du chemin de ronde (1 m) situé à 7,50 m de haut appuie l'hypothèse d'un encorbellement de celui-ci.

Concernant la pièce voûtée de la tour en partie basse, la visite du rez-de-chaussée de la tour actuellement transformé en boutique accessible depuis la rue Jean Jaurès, a permis d'observer une ouverture communiquant avec une arrière boutique qui correspond au rez-de-chaussée de la grange, non concerné par les travaux. Large de 0,70 m, cette ouverture a été pratiquée dans la courtine épaisse à cet endroit de 1,70 m. L'enduit actuel n'a pas permis de déterminer si cette ouverture était initiale ou postérieure. De même, la visite du premier étage de la tour n'a pas permis de déceler si un accès sommital à cette pièce était prévu, la voûte en berceau étant entièrement crépie. Garde-manger ou cul de fosse, la question de la fonction de cette pièce aveugle reste entière.

Enfin, l'étude de la carte d'Ascanio Vitozzi a révélé trois tours semi-circulaires inédites sur le tracé septentrional de l'enceinte médiévale et relance l'hypothèse d'un premier état de l'enceinte autour du XII^e ou XIII^e siècle comme les sources le sous-entendent³⁶ (fig. 10). En effet, l'étude de la carte d'Ascanio Vitozzi, notamment pour l'enceinte moderne, a permis de constater sa précision malgré son caractère inachevé³⁷.

En d'autres termes, l'enquête sur l'enceinte médiévale de Fréjus est à son commencement en espérant que la création d'une cellule d'archéologie du bâti au sein du service Archéologie et Patrimoine permettra de faire de nouvelles découvertes sur cet édifice.

Hélène GARCIA,
avec la collaboration de Fabienne OSENDA.

*
* *

RÉSUMÉ

« La découverte d'une courtine de l'enceinte du XIV^e siècle place P.-A. Février à Fréjus »

Lors de travaux de rénovation au 1^{er} étage d'une maison située dans le centre médiéval de Fréjus, une portion de l'enceinte du XIV^e siècle a été découverte. Située à l'aplomb d'une tour initialement ouverte à la gorge, cette courtine a conservé son chemin de ronde et permet de restituer les proportions architecturales de la fortification. L'étude du bâti a par ailleurs, permis de retracer l'imbrication progressive de ce monument dans le parcellaire actuel.

36. La plus ancienne indication que nous ayons date de 1180 dans un acte copié dans le livre Peloux (f°404 v°) « j'ai prescrit que l'évêque ne pourrait être hébergé dans les maisons des hommes du chapitre à l'extérieur de la porte (*extra portam in carriera*) à savoir dans la rue alors qu'il pourrait être à l'intérieur ».

37. Le contexte de son levé explique en partie cette précision, ce plan devant servir de base pour améliorer le système défensif de la ville, une fois celle-ci prise par les troupes du Duc de Savoie.

RIASSUNTO

La scoperta di una parte della cinta muraria del XIV secolo in piazza P-A Février a Fréjus

In occasione dei lavori di restauro di un'abitazione nel centro storico di Fréjus, si è rinvenuto un segmento della cinta muraria del XIV secolo. Sulla muratura, posta in corrispondenza di una torre che in principio era « aperta alla gola », è ancora visibile il cammino di ronda e, grazie al suo stato di conservazione, è stato possibile restituirne le dimensioni originarie. L'analisi architettonica ha inoltre permesso di riposizionare la struttura difensiva nel catasto odierno.